

Continuons à libérer la parole citoyenne

Par Thierry Raffin

Publié le 01/05/2000

Voici bientôt un an que nous faisons paraître ce bulletin, et les échos qui nous reviennent nous permettent de vérifier que cette initiative répond à de nombreuses attentes. Cela bien sûr nous satisfait, surtout lorsqu'un attaché parlementaire européen nous écrit que notre bulletin est une source lue attentivement à Bruxelles.

Mais ce satisfecit ne saurait faire oublier tout le travail qui reste à faire pour que la parole citoyenne soit véritablement entendue par les décideurs et reconnue par la communauté scientifique. L'approche technocratique et économique du développement de la société transgénique reste encore dominante. Nous en voulons pour preuve les éléments de l'actualité.

La révision de la directive européenne 90/220 sur la dissémination des OGM votée le 12 avril, menace de mettre fin au moratoire de facto établi "sagement" lors du Conseil des Ministres de l'environnement en juin 1999. Qui plus est ce vote a rejeté le principe d'une responsabilité juridique et économique des firmes de biotechnologies susceptibles de provoquer des pollutions génétiques. « L'accident » de contamination de plusieurs d'hectares (*Le Monde*, 21 mai) en Europe par du colza transgénique canadien ne peut qu'interpeller les autorités européennes, compte tenu du vide juridique actuel en matière de pollution génétique, dénoncé par les organisations environnementalistes, mais mis au grand jour.

Le dernier sondage Eurobaromètre 52.1 qui vient d'être publié, montre aussi pourtant combien l'opinion européenne renforce sa méfiance globale quant aux biotechnologies et en particulier dans le domaine de l'alimentation. Il révèle aussi combien cette opinion manque d'information pour fonder son jugement.

Nous ne pouvons qu'espérer que nous saurons trouver les moyens pour continuer pour notre part le travail de veille et d'information citoyenne que nous avons entrepris. Il ne suffit pas de dire que l'information fait défaut, encore faut-il que les institutions publiques dont c'est la mission, puissent soutenir cette volonté de savoir/informer.

En attendant bonne lecture.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/continuons-a-liberer-la-parole-citoyenne/